

## Plan Écophyto-NC et plan Ambition Bio 2019

### Protocole d'engagement du 10 août 2018

CE PROTOCOLE FORMALISE LA VOLONTÉ DES SIGNATAIRES DE DONNER UNE SUITE CONCRÈTE À LA DÉMARCHE DE PLAN ÉCOPHYTO ET AMBITION BIO

Le monde agricole s'est engagé depuis plusieurs années dans des démarches d'avenir comme en attestent le développement de l'agriculture responsable, biologique, la mise en place d'un groupement de défense sanitaire du végétal au sein de la Chambre d'agriculture, etc.

La pérennisation et le développement de l'agriculture calédonienne, et donc notre sécurité alimentaire, supposent l'accélération des démarches de progrès quant à la durabilité de notre modèle agricole, et particulièrement dans le domaine de la protection des végétaux.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le monde agricole, au travers de la Chambre d'agriculture, portent la responsabilité collective de réussir à adapter notre agriculture aux enjeux de développement durable de notre époque. Cela nécessite de concilier des critères économiques, sociaux et environnementaux, tout en répondant au mieux aux besoins des consommateurs en termes de diversité, de volumes, de prix et de qualité

La Chambre d'agriculture ambitionne, avec le soutien et le mandat du gouvernement, d'élaborer et de coordonner la mise en place d'un plan concerté pour la réduction et l'amélioration des produits phytosanitaires dans l'agriculture.

Complémentairement, la Chambre d'agriculture, toujours avec le soutien et le mandat du gouvernement, s'engage à réaliser la même démarche d'élaboration et de structuration d'une politique et d'un plan d'accompagnement pour l'agriculture biologique qui, parce qu'elle représente la forme la plus aboutie d'agriculture durable, doit tenir le rôle de premier plan en termes d'innovation et de diffusion des bonnes pratiques.

Le plan Écophyto-NC, à partir d'objectifs fixés conjointement par la société civile, le monde agricole, la recherche/transfert agricole et les collectivités, permettra la mise en place et la coordination d'actions et de moyens pour accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de systèmes de production performants, économes en produits phytosanitaires, adaptés à la Nouvelle-Calédonie, et de méthodes globales quant à la réduction et l'amélioration de l'utilisation des PPUA.

Le plan Ambition Bio permettra de fixer avec l'ensemble des parties prenantes des objectifs de développement et une stratégie de mise en œuvre pour l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie. Ce plan vise donc à couvrir des champs aussi divers que l'accompagnement technique des agriculteurs (recherche, transfert, formation), les dispositifs de soutien, d'incitation (dont la restauration collective), les diverses réglementations en vigueur, etc.

La mise en place d'une dynamique collective est la clé du succès pour l'élaboration de ces plans qui ont vocation à être pleinement au service de l'ensemble de la société calédonienne. Cela passe dans un premier temps par la réalisation d'un diagnostic partagé des différentes politiques et actions mises en œuvre en Nouvelle-Calédonie depuis 10 ans dans le domaine de l'amélioration des

pratiques et de la réduction d'utilisation des PPUA, tout comme du développement de l'agriculture biologique. Ces diagnostics seront réalisés dès le début de l'année 2019, en y associant l'ensemble des acteurs du monde rural et de la société civile.

Dans un deuxième temps, l'organisation dans le courant du premier trimestre 2019, de séminaires d'élaboration des plans Écophyto-NC et Ambition Bio 2019, sera le point de départ pour la construction de plans d'actions adaptés à la Nouvelle Calédonie.

Ces séminaires rassembleront l'ensemble des acteurs calédoniens en lien avec l'agriculture : les collectivités, la recherche, le transfert technique, la formation, les organisations professionnelles agricoles, les représentants de l'aval des filières agricoles, ainsi que les représentants de la société civile et des consommateurs.

Le gouvernement et la Chambre d'agriculture s'engagent à construire et valider les plans Écophyto-NC et Ambition Bio 2019 avant la fin du premier semestre 2019 afin de les mettre en œuvre au plus vite.

Fait à Bourail, le 10 août 2018

Pour le gouvernement  
de la Nouvelle-Calédonie,

Pour la Chambre d'agriculture  
de Nouvelle-Calédonie,

Nicolas METZDORF

Gérard PASCO

\* \*  
\*